

Bonjour à tous!

Veillez trouver ci-dessous notre newsletter du mois d'octobre 2017.
N'hésitez pas à [nous écrire](#) si vous avez des questions ou des commentaires.

Cordialement,

L'équipe CGT Alten SIR.

Fin de l'année et RTT restant à solder...

Des salariés nous ont remonté des problèmes sur les compteurs RTT Employeur aussi bien au niveau de leur feuille de paye que sur Vision. Leur compteur se trouve à 0 alors qu'aucun jour ne leur a été imposé et qu'ils n'ont reçu aucun courrier leur imposant une quelconque prise de RTT Employeur (comme le requiert [notre accord sur le temps de travail](#)). Nous avons remonté le problème à la Direction lors de la dernière réunion DP. La Direction a indiqué que les salariés concernés doivent demander la correction auprès de leur ADP. N'hésitez pas à nous tenir au courant si vous êtes concernés et que la correction n'a toujours pas eu lieu sous quinzaine !

11 Novembre un samedi : comment récupérer un CP ?

Nous vous rappelons qu'en cas de jour férié un samedi, [il vous suffit de poser deux demi-journées de CP le vendredi après-midi et le lundi matin pour qu'un jour de congés payés vous soit automatiquement récrédité](#). Donc le vendredi 10 après-midi et le lundi 13 matin. Un peu de repos honnêtement gagné !

Actualités Loi Travail XXL

Avec les ordonnances Macron, l'ensemble des sécurités communes, encadré par le contrat de travail et les conventions collectives, vole en éclat (temps de travail augmenté sans compensation, prime de vacances supprimée...). **L'accord d'entreprise signé par une minorité, peut imposer sa loi.**

Jusque-là, le coût pour un employeur d'un licenciement sans motif réel et sérieux était conditionné par un recours aux prud'hommes. Dorénavant, les indemnités sont plafonnées, et le seul critère encore valide devient l'ancienneté. **C'est un licenciement planifiable et sans risque, dont on imagine aisément les conséquences.**

Derrière les termes de "CDI de projet", se cache l'un des contrats les plus rétrogrades qui soit. Soyons clair, c'est encore plus désavantageux qu'un CDD (pas de prime de précarité, pas de journées de trop à payer à un salarié non-renouvelé ...). **Ceci fait rêver nos Directions, qui pourront ainsi mettre fin à nos contrats dès que nos missions chez les clients seront terminées !**

Le fameux « dialogue social » et la démocratie dans l'entreprise sont dans toutes les bouches du gouvernement. Alors comment ne pas s'étonner de la suppression du CHSCT, des Délégués du Personnel et du Comité d'Entreprise, pour les fusionner en une seule instance et diminuer le nombre de représentants du personnel ?

Il y a urgence, urgence à se mobiliser, car ce gouvernement ne s'arrêtera pas là. Mais surtout

urgence à construire des alternatives. Ne restez pas isolé, [rejoignez-nous](#).

Le harcèlement sexuel, c'est l'affaire de tous et toutes

Un petit rappel de la définition (art. L1153-1 du Code du Travail) légale de ce que constitue le harcèlement sexuel :

« Aucun salarié ne doit subir des faits :

1°) Soit de harcèlement sexuel, constitué par des **propos ou comportements à connotation sexuelle répétés** qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante ;

2°) Soit assimilés au harcèlement sexuel, consistant en toute forme de pression grave, même non répétée, exercée dans le but réel ou apparent d'obtenir un **acte de nature sexuelle**, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »

Préoccupation : décroissance régulière des effectifs Alten SIR

Suite à la présentation au Comité d'Entreprise du rapport de la "Consultation sur la situation économique de l'entreprise", la CGT exprime sa préoccupation au vu de la décroissance régulière et persistante des effectifs ces dernières années. Malgré l'intégration de 121 CDI G-FIT et une bonne performance des équipes "recrutement", l'effectif a diminué de quasiment une centaine de salariés en 3 ans et demi, surtout des

Consultants. On constate aussi ces derniers mois un taux de démission exceptionnel au sein de cette population, à un niveau historique très largement supérieur aux prévisions et un turnover en forte croissance chez les Managers. Doit-on y voir l'effet de [la nouvelle politique de frais](#) ou celui de salaires inférieurs au marché?

[Email](#)

[Website](#)

CGT Alten SIR · 130-136 rue de Silly · Boulogne Billancourt 92773 · France
Vous pouvez vous désabonner quand vous le souhaitez en cliquant sur [ce lien](#).